
Discours du Budget 2010 du Manitoba

M^{me} Rosann Wowchuk
Ministre des Finances
Le 23 mars 2010

Les documents offerts en français sur le site Internet www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html comprennent :

- Discours du Budget 2010 du Manitoba
- Budget 2010
- Renforcer la capacité d'innover du Manitoba
- Les avantages du Manitoba
- Le point sur l'amélioration de l'infrastructure et la stimulation responsable de l'économie
- Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011
- Bulletin de nouvelles fiscales
- Renseignements à l'intention des investisseurs
- Rapports financiers
- Points saillants de l'économie du Manitoba
- Statistiques économiques

Des arrangements spéciaux peuvent être pris pour obtenir des sections de ce document dans des formats différents destinés aux personnes atteintes d'une incapacité visuelle.

This document is available on the Internet at <http://www.gov.mb.ca/finance>

Information available at this site includes:

- The 2010 Manitoba Budget Address
- Budget 2010
- Budget Papers
 - A The Economic Review and Outlook
 - Building Manitoba's Capacity for Innovation
 - B Supplementary Financial Information
 - C Taxation Adjustments
 - The Manitoba Advantage
 - D An Update on Improved Infrastructure & Fiscally Sound Economic Stimulus
- Manitoba's Five-Year Economic Plan
- Estimates of Expenditure and Revenue for the Fiscal Year Ending March 31, 2011
- Tax News
- Facts for Investors
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics

By special arrangement, sections of this document can be provided in alternative format for visually impaired persons requiring the information.



Imprimé sur papier recyclé.

ISSN 1702-8035

LE DISCOURS DU BUDGET 2010 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

APPUI AUX SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE ESSENTIELS AUX FAMILLES ET AUX COLLECTIVITÉS	2
Soutien des services de santé et priorité aux familles	2
Protection et sécurité	5
Collectivités du Manitoba	6
GESTION DES DÉPENSES PUBLIQUES	7
RETOUR À L'ÉQUILIBRE	9
STIMULATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE	11
Soutien de l'infrastructure	11
Appui à l'éducation.....	14
Innovation et environnement.....	16
ABORDABILITÉ CONTINUE.....	18
CONCLUSION	21



Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer le Budget du Manitoba 2010.

Des collectivités les plus petites aux villes les plus grandes, le Manitoba continue d'être un endroit exceptionnel où il fait bon vivre, travailler et étudier. Le travail acharné des Manitobaines

et Manitobains a créé une économie diversifiée et solide.

Les répercussions du repli du marché international qui a commencé à l'automne 2008 ont eu un effet d'entraînement sur les économies de tous les pays. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons connu la pire récession mondiale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Depuis octobre 2008, le Canada a perdu près de 260 000 emplois et plus de 1,5 million de Canadiennes et Canadiens sont maintenant en chômage. Le nombre de mises en chantier a baissé de plus de 34 % depuis 2007 et les ventes de produits manufacturés ont ralenti pendant trois années consécutives, accusant une baisse de 17 % en 2009 seulement.

Bien que notre base économique stable ait permis au Manitoba de mieux s'en tirer que la plupart, notre province ressent néanmoins les effets du ralentissement. Notre économie a connu une baisse en 2009, mais à un degré moindre que l'économie canadienne dans son ensemble.

En plus de ces pressions économiques, le Manitoba a aussi fait face à près de 150 millions de dollars en coûts imprévus au cours de la dernière année. Nous nous sommes trouvés aux prises avec la grippe pandémique H1N1 et la deuxième inondation en importance des cent dernières années.

Dans l'ensemble du pays, des pressions économiques ont forcé les gouvernements fédéral et provinciaux, y compris celui du Manitoba, à composer avec les difficultés liées aux insuffisances budgétaires.

Les gouvernements de tout le pays ont tiré de rudes leçons des décisions à courte vue prises au cours de la dernière

récession importante, où on a recouru à la vente de sociétés d'État et d'autres biens publics afin d'équilibrer les budgets. Lorsque nous sommes ressortis du dernier ralentissement économique important, nous avons dû faire face à une grave pénurie de personnel infirmier et de médecins, à des taxes et à des impôts plus élevés, à des routes dégradées ainsi qu'à une pénurie de travailleurs qualifiés. La réparation des dommages a nécessité plus de dix ans et des milliards de dollars.

Aujourd'hui, les gouvernements réagissent à la récession mondiale en adoptant une approche plus responsable et plus équilibrée qui permet de relever les défis d'aujourd'hui et d'investir dans les possibilités de demain. Les gouvernements rétablissent un équilibre budgétaire grâce à des plans pluriannuels qui investissent dans la croissance économique et l'innovation tout en protégeant les services de première ligne.

Monsieur le Président, le Plan économique quinquennal du Manitoba adopte cette approche.

Dans le cadre de notre plan pour que le Manitoba aille de l'avant, la Province compte prendre des mesures énergiques dans le Budget de 2010 pour :

- investir dans les services de première ligne essentiels en ciblant plus de 90 % des nouvelles dépenses vers les soins de santé, l'éducation et la formation, les services à la famille et la justice;
- stimuler la croissance économique en investissant près de 1,8 milliard de dollars dans des projets d'infrastructure et de renouvellement d'immobilisations, ce qui créera près de 29 000 emplois directs et indirects;
- gérer les dépenses gouvernementales en réduisant les dépenses de la moitié des ministères pour cibler de nouvelles dépenses sur les services de première ligne;
- rétablir l'équilibre en retournant aux soldes positifs d'ici cinq ans, en remboursant la dette à partir du Fonds de stabilisation des recettes, et en conservant les recettes actuelles pour payer les services prioritaires;

- maintenir l'abordabilité afin que le Manitoba continue de se classer parmi les trois premières provinces au Canada pour ce qui est du total combiné du coût de la vie et des impôts et des taxes.

Il n'y a pas de solutions rapides pour résoudre les enjeux auxquels nous faisons face. Ensemble, nous allons relever ces défis et mettre en œuvre notre plan afin de permettre au Manitoba de traverser cette période de récession économique mondiale et de se diriger vers un avenir brillant et prospère.

Appui aux services de première ligne essentiels aux familles et aux collectivités

Au cours de la dernière période de récession, les gouvernements ont procédé à des réductions importantes de services essentiels dans des domaines comme les soins de santé, l'éducation, la formation professionnelle et le soutien aux familles. Quoique ces réductions puissent permettre d'économiser à court terme, il coûte beaucoup plus cher à long terme d'y remédier.

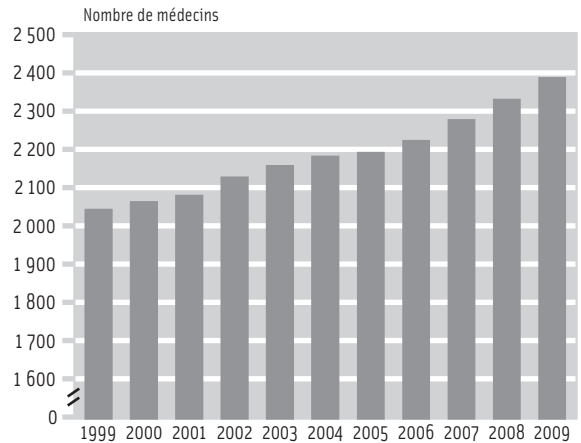
C'est en faisant maintenant des investissements stables de façon soutenue que nous veillerons à protéger les services sur lesquels se fient le plus les Manitobaines et Manitobains. Le Plan économique quinquennal du Manitoba ne se limite pas au maintien de ces services, il prévoit également des investissements pour que notre province aille de l'avant.

Dans le Budget de 2010, nous ciblons nos dépenses vers les services de première ligne, dont la santé, l'éducation, la justice et l'appui aux familles.

Soutien des services de santé et priorité aux familles

Les Manitobains et Manitobaines continuent à nous dire que les soins de santé sont une de leurs priorités les plus importantes. Nous sommes d'accord, et le Budget de 2010 affecte 60 % de toutes les nouvelles dépenses à ce secteur.

Médecins au Manitoba



Source : Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba

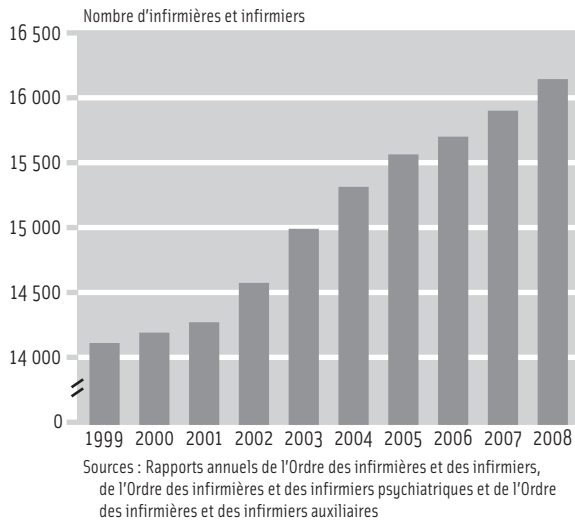
La technologie médicale et les produits pharmaceutiques ont connu de grands progrès, mais la qualité des soins de santé repose toujours en premier lieu sur des professionnels dévoués. Il y a aujourd'hui 2 000 infirmières et presque 350 médecins de plus qu'il y a dix ans pour s'occuper des patients manitobains.

Ce résultat découle en grande partie d'une augmentation de près de 60 % du nombre de places en faculté de médecine et du quasi-doublement du nombre de places dans les programmes de formation du personnel infirmier. Les améliorations continues observées dans notre système de soins de santé signifient que nous ne pouvons pas ralentir nos efforts de formation et de recrutement des médecins et du personnel infirmier.

Cette année, nous prévoyons une augmentation du soutien accordé à l'éducation dans le domaine de la santé, en consacrant davantage de fonds :

- à la formation d'un plus grand nombre de médecins, avec du soutien pour l'accueil d'un troisième contingent de 110 étudiants dans le programme de premier cycle de la Faculté de médecine de l'Université du Manitoba;
- au programme de l'Université de Brandon qui permet aux infirmières auxiliaires de devenir infirmières psychiatriques, lequel programme connaît un grand succès;

Total d'infirmières et infirmiers actifs



- à la conversion du programme de sciences infirmières du Collège universitaire de Saint-Boniface en un baccalauréat accéléré;
- à la conversion du programme de formation d'infirmière auxiliaire du Collège communautaire Assiniboine en un programme de diplôme en sciences infirmières;
- à l'accueil du premier contingent d'étudiants provenant du sud du Manitoba dans le programme de sages-femmes du Collège universitaire du Nord.

Les professionnels de la santé ont besoin des bons outils pour offrir des soins de qualité. Le Budget de 2010 prévoit à nouveau des fonds pour l'achat d'équipement médical nouveau ou de remplacement pour les hôpitaux de l'ensemble de la province, comme des tomodensitomètres et des appareils d'échographie.

Nos précédents investissements en équipement médical comprenaient l'acquisition de divers instruments de haute technologie, comme l'appareil ARTISTE^{MC} qui offre un nouvel espoir aux patients dont le cancer serait autrement inopérable. Le Budget de 2010 prévoit des fonds pour l'utilisation de cet appareil essentiel à la survie de ces patients, lorsque le Centre des sciences de la santé le mettra en service cette année.

Un nouveau système informatisé de radiologie est en cours d'installation dans des dizaines d'hôpitaux partout dans la province. Grâce à ce système, les résultats d'imagerie diagnostique tels les radiographies et les tomodensitogrammes peuvent être instantanément mis en commun entre les hôpitaux. Ce partage permet d'éviter les tests redondants et d'améliorer les délais pour les patients qui attendent ces résultats, en particulier les patients des communautés rurales dont les sites de services sont en cours de connexion, tels Le Pas, Eriksdale et Killarney.

Au cours de la dernière grande récession, le programme d'immobilisations de santé a été gelé. Le Budget de 2010 prévoit la poursuite des travaux de construction et de planification pour les grands projets hospitaliers, notamment :

- la poursuite des travaux de construction d'un centre anticancéreux régional et le réaménagement du Westman Regional Laboratory à Brandon;
- la conception et la planification de nouvelles installations à Pine Falls et à Selkirk;
- la poursuite des travaux de construction du centre d'excellence en chirurgie et soins cardiaques à l'Hôpital général Saint-Boniface;
- le début des travaux de construction à Winnipeg d'un centre d'intervention d'urgence en santé mentale, qui sera le premier de ce genre au Canada;
- des investissements nécessaires de réparation et de modernisation dans divers hôpitaux partout au Manitoba; environ 50 % de ces investissements bénéficieront aux établissements situés dans les régions rurales de la province.

Nous continuons également l'amélioration des services de soins d'urgence, en finançant des travaux supplémentaires de modernisation du service d'urgence du Centre des sciences de la santé et l'ouverture de nouveaux postes de service médical d'urgence à Neepawa et à West St. Paul. Un nouveau poste de service médical d'urgence va également être construit à Arborg, et nous

allons acheter de nouvelles ambulances pour renouveler le parc provincial d'ambulances.

D'autres projets prévus dans le Budget de 2010 viseront plus particulièrement la santé des femmes. Les travaux de préparation vont commencer sous peu à Winnipeg sur le site prévu pour accueillir le nouvel hôpital pour femmes. Le nouveau centre de naissance des quartiers sud de Winnipeg est en cours de conception, et des travaux de modernisation du service de maternité débiteront plus tard cette année à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Dans le cadre du Budget de 2010, nous instaurons un nouveau crédit d'impôt provincial conçu pour appuyer les familles manitobaines qui suivent des traitements contre l'infertilité, une mesure fiscale qui n'existe qu'à un seul autre endroit au Canada. Nous allons également rassembler les services spécialisés pour les enfants et adolescents ayant des incapacités ou des besoins spéciaux en un établissement unique facile d'accès, ce qui permettra à ces enfants et à leurs familles de mieux profiter de ces services.

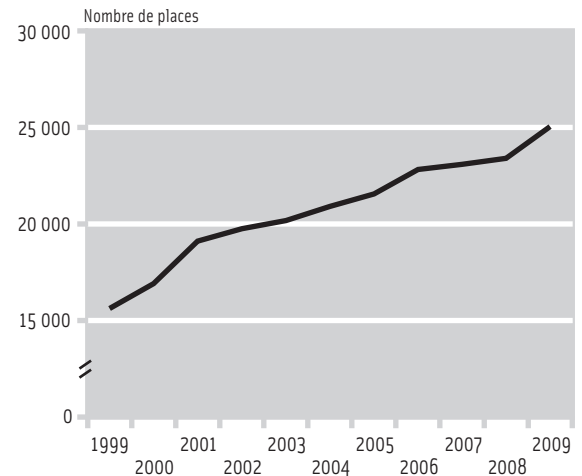
Nous demeurons fermes dans notre intention d'aider la population manitobaine à faire face aux conséquences sanitaires de l'usage du tabac. Pour aider à dissuader les Manitobains et Manitobaines de fumer, le taux d'imposition sur le tabac augmentera de deux cents par cigarette à partir de minuit ce soir.

Dans un contexte économique difficile, notre filet de sécurité sociale est encore plus nécessaire qu'à l'ordinaire. Nous restons déterminés à investir dans les enfants et à appuyer les Manitobaines et Manitobains dans le besoin.

L'an dernier, nous avons lancé avec succès Tout le monde à bord, la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté. Nous établissons maintenant le Conseil consultatif du premier ministre sur l'éducation, la pauvreté et la citoyenneté pour nous faire des recommandations de première ligne sur la question complexe de la pauvreté.

Le Budget que nous présentons aujourd'hui comprend de nouveaux investissements dans le logement, l'éducation, la formation professionnelle et la garde d'enfants.

Places de garderie subventionnées, 1999-2009



Remarque : Exercice se terminant le 31 mars pour 1999 à 2009.

Source : Services à la famille et Consommation Manitoba

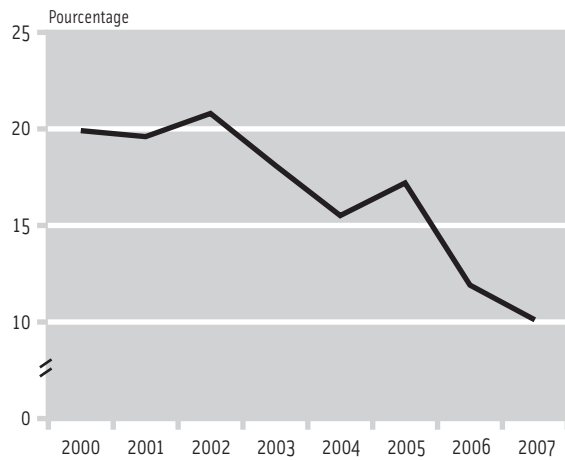
La population manitobaine nous a signalé la nécessité de services de garde d'enfants de qualité, et nous la reconnaissons. Le Budget de 2010 consacre des fonds à :

- l'ouverture, prévue pour cet automne, de centaines de nouvelles places en garderie dans l'ensemble de la province;
- la continuation du soutien à la garderie Eagle Wing à Point Douglas, en vue de son déménagement;
- la création d'un centre de développement du jeune enfant et de ressourcement familial dans le quartier Lord Selkirk Park, à Winnipeg.

Monsieur le Président, nous allons également créer un régime de retraite pour les éducateurs et éducatrices des jeunes enfants, en reconnaissance du travail qu'ils effectuent et pour appuyer les initiatives de recrutement et de maintien dans l'emploi de ces travailleurs.

Notre gouvernement s'est engagé à veiller à la sécurité des enfants qui ont besoin de protection, partout dans la province. Le Budget de 2010 consolide les initiatives de protection de l'enfance en poursuivant la mise en œuvre de Changements pour les enfants, un plan pluriannuel qui donne suite aux recommandations provenant d'examen externes et qui renforce le placement en foyer nourricier.

Pourcentage d'enfants de familles à faible revenu au Manitoba



Remarque : Données fondées sur la mesure du panier de consommation.
Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Ce plan nous a permis d'ajouter plus de 100 employés au personnel de première ligne et plus de 2 200 places en foyer nourricier. Nous orientons également des ressources sur les services de prévention qui aident les familles.

L'aide supplémentaire à la population manitobaine comprend d'autres investissements, tels :

- un financement accru des services en résidence, des services de relève et des services de jour fournis aux personnes atteintes d'une déficience mentale dans le cadre des programmes d'aide à la vie en société;
- une augmentation des fonds alloués au Programme d'allocation-logement du Manitoba;
- un accroissement des ressources consacrées à la stratégie d'habitation à long terme du Manitoba, en vue d'offrir des choix de logements stables aux personnes vulnérables.

Nous investirons également dans les services de lutte contre les dépendances et dans l'éducation, et nous consacrerons des ressources à la prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

La vie saine constitue toujours l'une des priorités importantes de notre gouvernement. Nous continuerons d'appuyer les activités visant la salubrité des aliments,

la promotion de la santé et la prévention des maladies, y compris :

- en augmentant de nouveau l'allocation pour les résidents du Nord, afin d'aider les familles à assumer le coût d'aliments sains dans cette région;
- en travaillant en collaboration avec des organismes communautaires en vue de favoriser l'accès aux aliments sains dans les collectivités vulnérables;
- en élargissant la portée de l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord, qui est très réussie, afin que 17 collectivités de plus en profitent dans cette région;
- en mettant en œuvre un programme de promotion de l'activité physique s'appliquant aux jeunes à faible revenu.

Protection et sécurité

Les collectivités sûres sont aussi des collectivités fortes. Malgré les conditions économiques actuelles, nous restons déterminés à investir dans la sécurité publique partout au Manitoba.

Afin d'appuyer la sécurité des résidents de Winnipeg, nous allons contribuer de manière continue au financement opérationnel d'un hélicoptère pour le service de police de la Ville, permettant ainsi à ce projet de voir le jour.

Dans le cadre du Budget de 2010, nous continuons d'appuyer financièrement les services de police dans toute la province, notamment grâce au recrutement d'agents de police à Winnipeg et à Brandon. Nous prenons également les mesures suivantes pour améliorer encore plus les services de police au Manitoba et pour appuyer toutes les facettes du système judiciaire :

- financement de neuf nouveaux postes de procureur à temps plein;
- ajout de cinq sites à notre programme Lighthouse pour les jeunes, qui connaît un grand succès;
- création d'une commission de police pour fournir des avis sur les normes policières, la formation des policiers et d'autres questions relatives à la police;

- création d'une unité indépendante chargée d'enquêter sur les incidents graves dans lesquels sont impliqués des agents de police;
- augmentation de la capacité d'accueil des établissements correctionnels au Manitoba.

Logement Manitoba a également renforcé la sécurité pour protéger les résidents et leurs familles. Ce travail se poursuivra, avec de nouveaux équipements et un accroissement des effectifs.

Le Manitoba est devenu un chef de file en ce qui concerne la protection de la sécurité et de la santé des travailleurs. Ces dix dernières années, les accidents du travail ont diminué de près d'un tiers. Parce que les Manitobains et Manitobaines ont le droit de travailler dans des lieux sûrs, nous recruterons cette année davantage d'agents de sécurité et d'hygiène pour réduire encore plus le nombre d'accidents du travail.

Collectivités du Manitoba

Partout au Manitoba, il y a des collectivités fortes et dynamiques où la population locale travaille de concert afin d'assurer un meilleur avenir.

Certaines provinces ont réduit ou maintenu au même niveau le soutien qu'elles apportaient aux municipalités. Ce n'est pas le cas au Manitoba. En fait, Monsieur le Président, cette année, nous offrirons un soutien accru aux municipalités.

Outre le financement pour les policiers, les cadets et l'hélicoptère du service de police, nous continuons d'appuyer la Ville de Winnipeg, en fournissant des fonds additionnels pour les services de transport en commun et d'ambulance.

Dans le cadre de notre engagement quadriennal, nous continuerons d'apporter un soutien en vue du développement d'un réseau de transport en commun rapide à Winnipeg. Nous investissons également dans deux autres projets de grande envergure : le réaménagement de la voie rapide Disraeli et l'amélioration

de l'infrastructure en prévision de l'implantation du magasin IKEA à Winnipeg.

Nous continuons d'appuyer la revitalisation des vieux quartiers de Winnipeg, grâce à des investissements en immobilisations visant à moderniser l'infrastructure et les installations communautaires, à améliorer la sécurité publique et à embellir les quartiers.

Cette année se termine l'entente tripartite de partenariat de Winnipeg. Pour veiller à ce que les programmes en cours continuent à servir la clientèle cible et à bâtir des communautés en santé, nous avons affecté des ressources à la nouvelle Stratégie de régénération de Winnipeg.

Nous avons alloué un financement supplémentaire au programme Quartiers vivants, qui connaît un grand succès, afin de mettre sur pied des projets communautaires dans le quartier Elmwood à Winnipeg. Les fonds appuieront des améliorations dans les domaines du logement, de l'éducation, de la sécurité publique et de la prévention du crime.

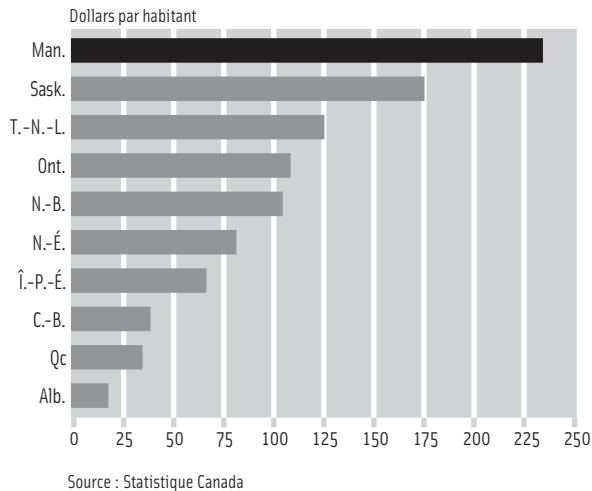
Cette année, nous appuyons aussi les municipalités et les collectivités rurales et du Nord, en augmentant les fonds d'exploitation inconditionnels.

L'an dernier, nous avons mis en place une redevance d'aide au recyclage et à la réduction des déchets applicable aux décharges de grande taille pour encourager le recyclage. Maintenant, nous élargissons ce programme très réussi pour inclure les décharges de plus petite taille dans la province. Les recettes continueront d'être remises en partie aux municipalités en fonction de la quantité de déchets recyclés.

Afin de lutter contre les feux de forêt, nous achèterons quatre nouveaux bombardiers à eau au cours des trois prochaines années. Nous continuerons aussi à fournir du matériel de lutte contre les incendies et des programmes d'entraînement à la lutte contre les incendies dans les collectivités des Premières nations situées dans les régions éloignées du Nord.

Pour favoriser les logements sociaux et abordables dans le Nord, nous augmentons les investissements de

Transferts provinciaux inconditionnels aux municipalités, 2008



rénovation de ces logements et nous mettons en œuvre une initiative de prestation de services de logement au niveau communautaire.

Nous avons récemment annoncé la création du Fonds de participation des collectivités autochtones à la consultation. Ce fonds appuie les collectivités autochtones, notamment des Premières nations et métisses, qui prennent part aux consultations relatives aux décisions ou actions provinciales qui pourraient avoir une incidence sur les droits ancestraux et issus de traités.

Afin de favoriser les possibilités de développement communautaire dans les collectivités métisses, nous travaillons de concert avec la Manitoba Metis Federation afin de mettre au point et de lancer un fonds de développement économique à long terme qui permettra d'appuyer des projets communautaires.

Nous renforcerons notre engagement financier envers la Manitoba Metis Federation afin d'appuyer la création de logements subventionnés dans les collectivités rurales du sud du Manitoba, et ce, en vertu d'un accord unique en son genre dans l'Ouest canadien.

Le Budget 2010 continue d'appuyer les organismes culturels, les musées et les sociétés historiques à l'échelle de la province.

Cette année, nous améliorerons l'enceinte pour ours polaires de Churchill et nous fournirons de nouvelles ressources d'interprétation pour rehausser l'expérience touristique à Churchill.

Récemment, nous avons célébré notre province avec le monde entier à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010. Nous accorderons un financement de trois millions de dollars au cours des quatre prochaines années pour accroître la participation des athlètes manitobains aux événements sportifs et olympiques.

Plus de 100 000 personnes ont visité le pavillon du Manitoba au cours des Jeux, et nous les invitons à se joindre à nous pour assister aux manifestations qui auront lieu partout dans la province tout au long de l'année dans le cadre de Retrouvailles Manitoba 2010.

Le Manitoba parrainera un certain nombre d'événements importants en 2010. Pour la première fois en plus de 20 ans, l'Assemblée des Premières nations tiendra son assemblée générale annuelle à Winnipeg, en juillet, attirant ainsi des centaines de représentants au Manitoba.

Notre province a aussi été choisie comme site hôte pour les tout premiers Jeux mondiaux des nations indigènes, prévus en 2012. Parrainer ces jeux fait fond sur le succès du Manitoba en tant qu'hôte des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord en 2002 et sur le succès du festival autochtone Manito Ahbee pour toutes les nations.

Gestion des dépenses publiques

Depuis la dernière période de ralentissement économique, le Manitoba a accompli d'importants progrès en vue de renouveler les services publics et de rebâtir l'infrastructure. Ces progrès se sont accompagnés d'une hausse modeste des dépenses de la Province.

Le Manitoba occupe le deuxième rang des gouvernements provinciaux en ce qui concerne la croissance des dépenses par habitant au cours des dix dernières années. Selon les données les plus récentes, notre province occupe la

quatrième place au Canada en ce qui a trait aux dépenses les moins élevées par habitant.

Étant donné les pressions qui s'exercent aujourd'hui sur notre budget, il est plus important que jamais de gérer nos dépenses de façon stratégique et de fixer des priorités. Cela signifie que dans certains domaines, nous devons avancer moins vite que nous ne l'avions prévu pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives. Cela signifie également que nous devons orienter les ressources vers les services prioritaires.

Voilà pourquoi le Budget 2010 prévoit une réduction des dépenses dans la moitié des ministères et affecte plus de 90 % de toutes les nouvelles dépenses aux soins de santé, à l'éducation et à la formation, aux services à la famille et à la justice.

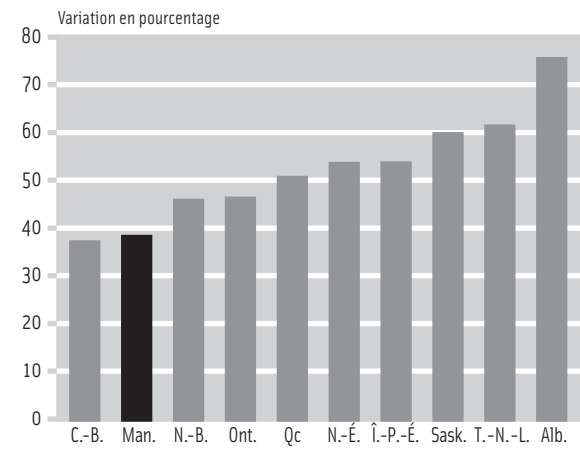
Pour dégager ces ressources en faveur des services de première ligne, nous prenons des mesures responsables visant à améliorer la gestion des coûts.

Les traitements des ministres sont réduits de 20 %. Nous demanderons aux membres de l'Assemblée législative d'approuver notre proposition selon laquelle il ne devrait y avoir aucune augmentation générale des salaires au cours des deux prochaines années pour les députés ainsi que pour leur personnel et pour les hauts fonctionnaires. Tous les coûts indirects gouvernementaux feront l'objet d'une gestion des plus rigoureuses.

Les salaires et les avantages sociaux des fonctionnaires représentent une part importante du budget provincial. Les Manitobaines et Manitobains apprécient à leur juste valeur les services importants offerts par les fonctionnaires et l'ardeur à la tâche que ceux-ci manifestent.

Gérer les dépenses sans supprimer d'emplois et sans réduire les services n'est possible que si les attentes relatives aux charges salariales que nous pouvons nous permettre sont réalistes. Bien qu'au cours de la dernière décennie nous ayons rendu les salaires du secteur public plus concurrentiels, nous allons maintenant négocier une pause dans les augmentations de salaires. Nous réaliserons d'autres économies en laissant vacants

Croissance des dépenses totales provinciales par habitant de 1999-2000 à 2008-2009



Source : Statistique Canada

certains postes, mais uniquement lorsque les services de première ligne n'en subiront pas les contrecoûts.

Au cours des dix dernières années, nous avons beaucoup investi dans la réduction des impôts sur le revenu et dans l'amélioration du crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation et du remboursement de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles. De nouvelles améliorations sont prévues lorsque l'économie ira mieux, afin de maintenir les recettes en faveur des services essentiels de première ligne.

De façon similaire, nous mettrons en vigueur la réduction prévue à 11 % de l'impôt sur les bénéfices des sociétés lorsque l'économie s'améliorera.

La renégociation de contrats passés avec des fournisseurs de services informatiques et de télécommunication a déjà permis de faire des économies. Nous poursuivrons sur cette lancée et nous mettrons en œuvre davantage de services en ligne. En procédant ainsi, nous nous appuyerons sur le leadership dont le Manitoba fait preuve en élaborant et en offrant des services innovateurs sans augmenter les coûts.

De nouvelles méthodes sont déjà mises en œuvre dans le système de soins de santé. Des innovations dans l'approvisionnement en médicaments nous ont permis d'épargner des millions de dollars et d'ajouter de nouveaux

médicaments à la liste des médicaments remboursables. Les améliorations à l'accès aux services permettent aux médecins de traiter les familles plus rapidement et de diriger leurs patients vers les bons spécialistes.

L'innovation des services est une priorité majeure du gouvernement. Nous établirons un réseau d'innovation dans le domaine de la santé afin d'établir des liens entre les chefs de file du système, les fournisseurs de soins locaux, les chercheurs et le milieu des affaires, et afin d'obtenir leurs avis et leurs idées. Nous aurons recours à la gestion allégée et mettrons au point de meilleurs processus pour améliorer la prise en charge des patients et créer un système de soins de santé plus efficace.

Retour à l'équilibre

Grâce à la diversité de notre économie, le taux de croissance économique du Manitoba a été le plus stable au Canada au cours des dix dernières années. Le Manitoba est l'une des trois seules provinces où le taux d'emploi était plus élevé en 2009 qu'en 2008, et les consommateurs manitobains demeurent optimistes quant à notre économie.

Bien que le ressort de l'économie du Manitoba nous ait protégés des pires effets de la tempête économique mondiale, nos finances continueront de subir des pressions pendant encore un certain temps.

C'est pourquoi les gouvernements de partout au Canada, et en fait du monde entier, adoptent une approche pluriannuelle pour restaurer l'équilibre budgétaire. Le gouvernement fédéral a un plan sur six ans pour retourner à un solde positif et d'autres provinces prévoient un manque à gagner pendant plusieurs années.

Le Plan économique quinquennal du Manitoba s'appuie sur notre base économique solide et fait appel à une stratégie pluriannuelle dans le but d'atteindre de nouveau un solde positif. Notre manque à gagner prévu en 2009, d'une valeur de 1,1 % du produit intérieur brut du Manitoba, était le plus faible au Canada.

Le présent Budget respecte les dispositions législatives du Manitoba sur l'équilibre budgétaire : il prévoit un solde

positif de neuf millions de dollars sur quatre ans et une perte nette sommaire de 545 millions de dollars pour l'exercice 2010-2011.

Le manque à gagner sera réduit de plus d'un tiers d'ici la troisième année du plan et le Manitoba connaîtra de nouveau un solde positif dès le Budget de 2014.

Pour continuer à se conformer aux dispositions législatives actuelles sur l'équilibre budgétaire dans le contexte d'aujourd'hui, il faudrait supprimer les dépenses de stimulation, appliquer une politique à courte vue de réduction des services de première ligne, et augmenter les taxes et les impôts.

Notre plan responsable de retour à l'équilibre en cinq ans comprend des modifications législatives, notamment aux dispositions législatives sur l'équilibre budgétaire, qui prévoiraient :

- l'obligation de combler l'insuffisance budgétaire en quatre ans et de parvenir de nouveau à un solde positif la cinquième année du plan;
- le maintien de l'obligation légale de présenter des budgets équilibrés par la suite;
- un remboursement plus énergique de la dette que ne l'exige la loi actuelle;
- le maintien du référendum obligatoire pour les augmentations de taxes ou d'impôts importants;
- la réduction du traitement des ministres et le gel des salaires des membres de l'Assemblée législative.

Notre plan est responsable à la fois sur le plan financier et sur le plan social puisqu'il restaure l'équilibre sur plusieurs années et harmonise les investissements prioritaires dans l'infrastructure et les services essentiels avec une gestion financière saine.

Le maintien des services essentiels signifie que les Manitobains et Manitobaines n'auront pas à subir les coûts énormes de reconstruction de nos systèmes de santé et d'éducation, ce qu'ils ont dû faire après la dernière récession importante. Et les investissements d'aujourd'hui dans le plan national de stimulation appuieront la reprise de l'économie.

PERSPECTIVES DU BUDGET SOMMAIRE

	Prévisions de 2009-2010	Budget de 2010-2011	Plan quinquennal			
			Projections 2011-2012	Projections 2012-2013	Projections 2013-2014	Projections 2014-2015
			(millions de dollars)			
RECETTES						
Opérations fondamentales du gouvernement	10 042	10 218	10 514	10 736	11 151	11 708
Autres entités comptables*	2 460	2 502	2 605	2 675	2 746	2 743
RECETTES TOTALES	<u>12 502</u>	<u>12 720</u>	<u>13 119</u>	<u>13 411</u>	<u>13 897</u>	<u>14 451</u>
DÉPENSES						
Programmes et services fondamentaux du gouvernement	10 644	10 755	11 037	11 156	11 372	11 598
Autres entités comptables*	2 413	2 510	2 530	2 600	2 671	2 668
DÉPENSES TOTALES	<u>13 057</u>	<u>13 265</u>	<u>13 567</u>	<u>13 756</u>	<u>14 043</u>	<u>14 266</u>
RECETTES NETTES SOMMAIRES (PERTE NETTE)	<u>(555)</u>	<u>(545)</u>	<u>(448)</u>	<u>(345)</u>	<u>(146)</u>	<u>185</u>

*Comprend les retraitements de consolidation.

Monsieur le Président, le Plan économique quinquennal du Manitoba rembourse vigoureusement la dette contractée en raison du ralentissement économique. Nous effectuerons à cet effet un retrait du fonds de réserve en cas d'imprévu afin de conserver nos investissements dans les services de première ligne essentiels.

Depuis 1999, nous avons presque quadruplé le solde du Fonds de stabilisation des recettes du Manitoba, qui s'établit maintenant à plus de 800 millions de dollars. Le Budget de 2010 alloue 96 millions de dollars de ce fonds pour commencer à rembourser le principal et les intérêts.

Au cours des quatre prochaines années, une somme d'environ 600 millions de dollars sera prélevée de notre fonds de réserve en cas d'imprévu et allouée à ce calendrier de remboursement de la dette. D'ici la fin de notre plan quinquennal, nous aurons remboursé presque le tiers du principal de la dette accumulée pendant la période de ralentissement économique et surpassé les exigences législatives actuelles relatives au remboursement de la dette.

Grâce à l'importante réduction du fardeau de la dette du Manitoba au cours de la dernière décennie, le ratio entre la dette nette et le produit intérieur brut du Manitoba demeure bien au-dessous du niveau de 1999; on prévoit qu'il sera de 26,8 % dans le Budget de 2010, comparativement à 32,9 % en 1999. Dans le Budget de 2010, on prévoit que la part des recettes totales affectée au service de la dette sera de six cents par dollar, par rapport à 13 cents en 1999.

Les mesures que nous prenons relativement à l'obligation découlant des régimes de retraite appuient les travailleurs et leurs familles. Nous sommes le premier gouvernement depuis 1961 à verser la part de l'employeur des cotisations pour le service courant de tous les fonctionnaires et enseignants de la province afin de garantir les prestations de retraite futures.

Grâce à notre gestion financière responsable, la cote de crédit du Manitoba a été améliorée six fois au cours de la dernière décennie, et elle demeure élevée aujourd'hui.

Stimulation de la croissance économique

Le plan manitobain de stimulation de la croissance économique comprend trois volets.

En premier lieu, nous investissons dans des projets d'infrastructure afin de créer immédiatement des emplois et de faire en sorte que notre économie devienne plus productive et plus concurrentielle.

Deuxièmement, nous offrons davantage de possibilités d'éducation et de formation professionnelle afin de répondre à la demande de travailleurs qualifiés dans notre économie.

Troisièmement, nous appuyons les projets de recherche et d'innovation et les projets écologiques dans le but de préparer l'économie manitobaine pour la reprise mondiale.

Les choix judicieux que nous faisons actuellement en matière d'investissements entraîneront une croissance et une prospérité continues à l'avenir.

Soutien de l'infrastructure

Le Manitoba a participé activement, avec d'autres provinces et le gouvernement fédéral, au plan national de stimulation économique.

Monsieur le Président, l'affectation du Manitoba de près de 1,8 milliard de dollars dans l'infrastructure et le renouvellement d'immobilisations cette année constitue presque le double du montant investi il y a deux ans, avant le lancement du plan de stimulation.

Les routes de notre province permettent aux Manitobains et Manitobaines de se déplacer aisément et soutiennent les activités économiques et commerciales. Cette année, nous investissons près de 600 millions de dollars dans nos routes et nos ponts, notamment pour :

- des améliorations sur la Transcanadienne Est et la Transcanadienne Ouest, entre Griswold et Alexander, des travaux additionnels sur la route n° 75 Sud et des travaux sur la chaussée de la route n° 6 Nord;
- des travaux sur les routes à voie d'accès unique comme la RPS n° 483 près de Pelican Rapids, la RPS

n° 373 près de Norway House et la RPS n° 374 près de Cross Lake;

- des travaux de réfection de la chaussée sur la route n° 2 près de Reston, la route n° 21 et la route n° 45 à l'est d'Oakburn dans le sud-ouest du Manitoba;
- le remplacement et la réparation de ponts, y compris les travaux sur le pont qui enjambe la rivière Rouge à Saint-Adolphe et le jumelage des ponts de la 18^e Rue à Brandon, dont l'échéance est toujours prévue pour plus tard cette année;
- l'avancement des travaux de la voie CentrePort Canada, y compris la construction d'un passage au-dessus de la ligne principale du Chemin de fer Canadien Pacifique et d'un échangeur au niveau de la route périphérique.

Le changement climatique raccourcit la saison des routes d'hiver, particulièrement sur la rive est du lac Winnipeg, rendant nécessaire la construction d'une route utilisable en toute saison. Cette année, nous augmenterons de façon importante notre investissement dans la construction d'une route praticable en tout temps sur la rive est afin d'améliorer l'accès des habitants de ces collectivités éloignées aux soins de santé, aux biens, aux services et aux possibilités économiques.

La Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est mettra en œuvre ce projet de façon à offrir des possibilités d'emploi, de formation et d'affaires aux collectivités de la rive est.

Avec ces projets, le Manitoba poursuit son plan de quatre milliards de dollars sur dix ans visant la réfection des routes, lancé en 2007.

L'accès amélioré à la rive est du lac Winnipeg et le projet de désignation d'un site du patrimoine mondial de l'UNESCO dans cette région jettent les fondations d'emplois durables liés au tourisme dans la région.

Le Budget de 2010 appuiera la construction d'un centre d'interprétation touristique près de la Première nation de Hollow Water. D'autres investissements sont également prévus en vue d'offrir de la formation et du soutien aux petites entreprises concernant le tourisme sur la rive est.

EFFETS PRÉVUS DU RENOUELEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ET DES IMMOBILISATIONS SUR LES EMPLOIS AU MANITOBA

	Investissements dans l'infrastructure en 2010-2011			
	Budget des dépenses (en millions de \$)	Emplois directs dans la construction	Emplois indirects maintenus	Total des emplois (années-personnes)
Réseau routier	590	4 869	4 138	9 007
Universités, collèges et écoles publiques	271	2 599	1 987	4 586
Établissements de santé	283	2 366	1 996	4 361
Agrandissement du canal de dérivation du Manitoba et infrastructure liée à la gestion des ressources hydriques	101	663	738	1 401
Logement	281	2 786	2 095	4 881
Aide aux tierces parties	137	1 144	974	2 118
Immeubles occupés par la fonction publique	119	1 141	873	2 014
Infrastructure des parcs et des terrains de camping	16	105	117	222
Total	1 798	15 673	12 917	28 591

Cette année, la Province verse un montant additionnel de 30 millions de dollars aux programmes d'infrastructure Canada-Manitoba afin de soutenir divers projets dans l'ensemble de la province, portant le total de la contribution provinciale à près de 72 millions de dollars dans le Budget de 2010.

Depuis 1999, la Province a investi près de 200 millions de dollars dans l'amélioration des systèmes de traitement de l'eau potable et des eaux usées dans les régions rurales et du nord du Manitoba. Cette initiative se poursuivra grâce à des investissements de 43 millions de dollars dans de nouveaux projets à l'échelle de la province.

La construction du centre de formation professionnelle et de technologie Len Evans au Collège communautaire Assiniboine à Brandon se terminera cet automne. Les travaux devraient commencer cette année pour les projets du Collège universitaire du Nord, à Thompson et au Pas.

On prévoit également des travaux pour des sites satellites, notamment à Swan River.

Le logement social offre aux Manitobains et Manitobaines à faible revenu des logements abordables, et le Budget de 2010 témoigne de notre appui à d'importants projets.

Monsieur le Président, nous nous engageons :

- à ajouter 1 500 unités de logement social sur cinq ans, y compris par un investissement considérable pendant l'exercice financier;
- à améliorer notre parc de logements sociaux existants au moyen de projets d'envergure à Winnipeg et dans les régions rurales et du nord du Manitoba;
- à augmenter de près de 10 % notre investissement dans l'exploitation de logements sociaux et nos investissements en immobilisations dans l'ensemble de la province.

Stimulation de la croissance économique

Le Plan économique quinquennal du Manitoba est axé sur trois volets prioritaires visant à stimuler la croissance économique : investir dans les projets d'infrastructure, offrir davantage de possibilités d'éducation et de formation professionnelle, et appuyer les projets de recherche et d'innovation, ainsi que les projets écologiques, afin de préparer l'économie manitobaine en vue de la reprise mondiale.

Soutien de l'infrastructure

Depuis l'an 2000, notre gouvernement a investi 7,3 milliards de dollars dans des immobilisations publiques :

- 2,7 milliards de dollars affectés à la construction ou à la rénovation d'hôpitaux, d'universités, de collèges et d'école publiques;
- 2,6 milliards de dollars pour améliorer les routes du Manitoba;
- 2 milliards de dollars pour appuyer des projets relatifs à l'eau comme l'agrandissement du canal de dérivation du Manitoba, moderniser et améliorer les logements subventionnés, contribuer aux investissements communautaires, et améliorer les immeubles occupés par la fonction publique, les parcs et l'infrastructure des terrains de camping.

La valeur assurée ou de remplacement de ces immobilisations est estimée à plus de 36 milliards de dollars.

Le Budget de 2010 poursuit ce travail en investissant 1,8 milliard de dollars dans des projets d'infrastructure et de renouvellement des immobilisations – une augmentation de plus de 90 % par rapport au montant investi il y a deux ans, avant le lancement du plan national de stimulation économique. Notre investissement dans le système routier en 2010 portera à 5 073 km le total des travaux routiers entrepris depuis le lancement en 2007 de notre plan d'amélioration sur dix ans.

Sans compter les 306 millions de dollars qui seront consacrés au projet de barrage hydroélectrique de Wuskwatim, les investissements de 2010, selon les estimations, appuieront près de 16 000 emplois directs et presque 13 000 emplois indirects dans l'ensemble du secteur économique.

Investissements dans l'éducation

Une main-d'œuvre instruite et hautement qualifiée est la clé de l'expansion économique et du bien-être financier. Investir dans l'éducation et la formation sert à préparer la population à saisir de nouvelles occasions et nous permet de nous adapter rapidement aux nouvelles possibilités qui se présentent.

Pendant cette période d'incertitude économique, il est plus important que jamais de continuer à offrir un soutien aux étudiants. Des salles de classes aux laboratoires universitaires en passant par l'apprentissage au sein des entreprises, le Manitoba continuera à se concentrer sur l'éducation et la formation dans le cadre de son plan économique quinquennal.

Investissements dans l'innovation

Plus que jamais auparavant, la « nouvelle » économie est l'économie de « maintenant ». Depuis 1999, les investissements provinciaux dans la recherche et le développement ont presque doublé.

Notre plan quinquennal porte toujours sur les investissements dans la recherche et l'innovation et dans les nouvelles possibilités qui permettront de créer de bons emplois aujourd'hui tout en veillant à ce que la productivité continue d'augmenter dans l'avenir.

Pour beaucoup de projets, les travaux seront réalisés par des personnes qui habitent des logements sociaux ou des quartiers environnants. Cette initiative permettra ainsi d'offrir des possibilités de formation ainsi que de créer et de maintenir des emplois dans l'ensemble de la province, tout en développant un sentiment de fierté dans les communautés.

Nous fournirons des fonds pour la stabilisation du pavillon d'exposition du centre Keystone, un bâtiment historique, à Brandon.

Cette année marque le 50^e anniversaire du réseau de parcs du Manitoba. Le Budget de 2010 accorde des fonds pour l'agrandissement et l'amélioration des terrains de camping d'Assessippi, de Winnipeg Beach et du lac Wellman.

Nous nous associons également au gouvernement fédéral afin de continuer à améliorer ou à agrandir les installations dans les parcs pour les visiteurs, notamment les emplacements et les terrains de camping, les sentiers, les terrains de jeux et les systèmes d'eau potable et d'eaux usées.

Appui à l'éducation

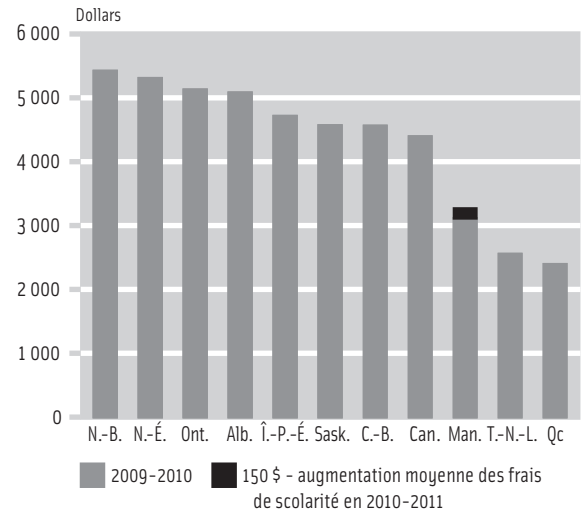
Au cours de la dernière récession importante, les divisions scolaires ont subi des coupures budgétaires.

Malgré le contexte économique difficile, nous comptons augmenter de manière générale le financement des écoles publiques de près de 3 % cette année, un taux nettement supérieur à celui de la croissance économique. Chaque division scolaire recevra une augmentation d'au moins 2 %.

Pour appuyer les écoles de nos enfants, nous allons maintenir l'équilibre entre la contribution à l'éducation publique provenant de source résidentielle et de source commerciale.

Nos investissements de cette année dans l'éducation portent le total des augmentations accordées dans le cadre des neuf derniers budgets à 276 millions de dollars, un montant 15 fois plus élevé que celui accordé sur

Frais de scolarité dans les universités (programmes de premier cycle – Arts et Sciences)



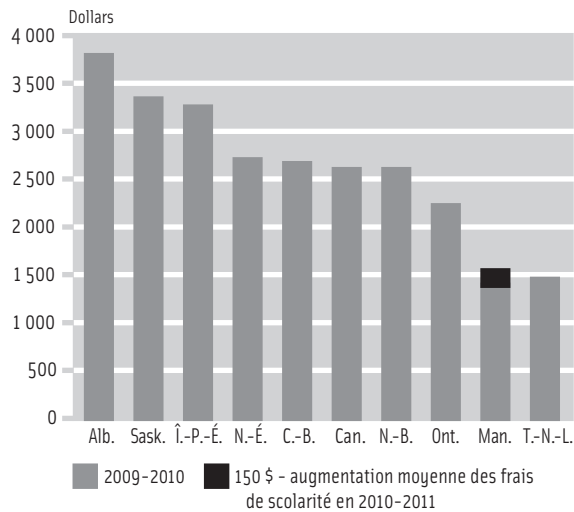
une même période au cours des années 1990. Au cours de la même période, nous avons également doublé les investissements consacrés aux immobilisations dans les écoles. Les travaux de construction se poursuivront cette année dans des écoles partout dans la province, y compris à Steinbach, à Winkler et à La Broquerie.

Monsieur le Président, grâce au maintien des investissements dans le domaine de l'éducation, le ratio élèves-enseignants dans les classes du Manitoba se trouve parmi les meilleurs au Canada.

Chaque élève du secondaire mérite d'avoir la possibilité d'accéder à une éducation postsecondaire. Le Budget de 2010 prévoit les mesures suivantes :

- un soutien additionnel au Fonds des perspectives d'avenir, qui offre aux élèves à risque la possibilité réelle de poursuivre des études universitaires ou collégiales en les aidant à terminer leurs études secondaires;
- une augmentation du financement accordé aux programmes Accès, qui offrent un soutien scolaire, financier et personnel aux élèves confrontés à divers obstacles pour accéder à l'enseignement postsecondaire;

Frais de scolarité dans les collèges (moyenne de tous les programmes)



Remarque : La moyenne canadienne ne comprend pas celle du Québec.
Les cégeps du Québec ne perçoivent pas de frais de scolarité.

Source : Conseil de l'enseignement postsecondaire

- de nouvelles subventions d'encouragement à la réussite scolaire pour les étudiants qui ont besoin d'une aide financière additionnelle pour poursuivre des études postsecondaires.

Le Budget de 2010 continuera d'offrir des possibilités d'emploi d'été aux étudiants et aux jeunes en chômage dans les collectivités du Manitoba dans le cadre de deux programmes : Équipe verte en milieu urbain et Fiers chez nous.

L'un des éléments clés des nouvelles dépenses prévues dans le Budget de 2010 concerne l'enseignement postsecondaire. Malgré les pressions financières, le soutien général au fonctionnement accordé aux collèges et aux universités augmentera de 4,5 %.

Afin que nos établissements d'enseignement aient les ressources dont ils ont besoin pour fournir des services de qualité, ils pourront augmenter les droits de scolarité mais cette augmentation sera limitée à 5 % pour les universités et à 150 \$ par année pour les collèges. Les frais de scolarité au Manitoba, lesquels sont nettement inférieurs à la moyenne canadienne, continueront d'être parmi les plus bas au pays.

J'ai le plaisir d'annoncer qu'à compter de 2010, nous offrirons aux étudiants des collèges et des universités la possibilité d'obtenir plus rapidement une partie du remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité pendant qu'ils sont encore aux études. Cela signifie qu'un étudiant du Manitoba qui paie 3 000 \$ en frais de scolarité recevra un remboursement de 150 \$ par année alors qu'il est encore aux études, ce qui accordera chaque année environ 7,5 millions de dollars aux étudiants au moment où ils en ont le plus besoin.

Le gouvernement poursuit son engagement d'accroître les possibilités de formation pour les apprentis malgré les défis qu'entraîne la récession actuelle.

Répondre aux besoins de formation des travailleurs et des entreprises du Manitoba nécessite une approche collaborative. Les conseils sectoriels provinciaux servent de liens principaux entre les milieux de l'éducation, des affaires et du travail au Manitoba. L'an dernier, la coordination du soutien à la formation axée sur les compétences pour les Autochtones, les immigrants et les apprentis a permis aux entreprises du Manitoba d'entrer en liaison avec plus de 18 000 travailleurs.

Depuis 1999, le nombre d'apprentis inscrits a plus que doublé et Apprentissage Manitoba prévoit une nouvelle hausse de 35 % au cours des deux prochaines années. De plus, grâce à la mise en œuvre de plusieurs initiatives ciblées au cours de la dernière décennie, les apprentis autochtones représentent maintenant 17 % de tous les apprentis au Manitoba.

Le Budget de 2010 prévoit une augmentation de deux millions de dollars pour le soutien à la formation des apprentis. En plus des deux nouveaux métiers qui ont été désignés en 2009, six autres sont en cours d'élaboration. Le Collège Red River offrira dès septembre 2010 un baccalauréat en technologie spécialisé en gestion de construction.

Le Budget de 2010 renouvelle notre appui envers le programme Rebondir, qui connaît d'excellents résultats. Depuis juillet dernier, près de 500 chômeurs, qui autrement seraient peut-être dépendants de l'aide au revenu, ont

eu l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences et de commencer une nouvelle carrière. En outre, nous allons fournir davantage de soutien aux Manitobaines et Manitobains dans leur transition de l'aide sociale au marché du travail.

Innovation et environnement

Le Manitoba doit continuer à investir dans l'innovation pour que, lorsque le marché mondial se redressera, nos entreprises soient plus solides, plus flexibles et prêtes à faire face à la concurrence dans une économie en évolution.

Nous devons nous appuyer sur les progrès que nous avons réalisés au cours des dernières années. Selon les plus récentes données de Statistique Canada, le Manitoba est un chef de file en ce qui concerne la productivité réelle du travail dans les entreprises, enregistrant une augmentation totale de 9,5 % sur cinq ans, soit presque le triple de la croissance nationale.

Le Centre de technologie industrielle permet aux petites et moyennes entreprises d'accéder aux services techniques et aux services d'ingénierie novateurs qui leur permettent de grandir. Cette année, nous investirons plus d'un million de dollars pour appuyer ce travail.

Le Budget de 2010 prévoit des investissements continus dans le Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba, qui a soutenu des centaines de projets de recherche dans les domaines des sciences et de la santé depuis sa création en 2003.

La recherche et les avancées technologiques en génomique soutiennent la création d'outils de diagnostic plus intelligents et de traitements médicaux ciblés. Nous collaborons avec des entreprises, des organismes et le gouvernement de la Saskatchewan en vue d'élaborer une stratégie conjointe qui servira de guide pour nos investissements dans ce domaine.

Le Churchill Northern Studies Centre est reconnu à l'échelle mondiale en tant que centre d'activités de recherche et d'éducation sur les régions arctiques. La Province

soutient la campagne du centre visant à amasser des fonds qui serviront à remplacer l'installation principale vieillissante, à rénover les laboratoires et les installations d'enseignement, et à améliorer les sites sur le terrain, permettant ainsi d'approfondir la recherche dans le Nord.

Nous continuons également à bâtir des partenariats solides autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Manitoba.

Ce printemps, le Conseil consultatif économique du premier ministre organisera un sommet économique auquel participeront des leaders de groupes autochtones et communautaires, du milieu des affaires et des syndicats, ainsi que du secteur de l'éducation. Ensemble, nous discuterons de stratégies pour favoriser la croissance économique afin que le Manitoba soit prêt à saisir de nouvelles occasions et à rester à l'avant-garde dans le domaine de l'innovation.

Cet automne, le forum de commerce interentreprises, Centralia 2010, aura lieu à Winnipeg et attirera plus de 500 chefs d'entreprise venus de partout au monde pour faire du réseautage en anglais, en français et en espagnol.

L'organisation d'un sommet sur l'Arctique est également en cours, auquel participeront des intervenants clés à l'échelle nationale et internationale. L'objectif est de lancer des discussions et d'encourager les idées novatrices concernant l'utilisation de l'accès du Manitoba à la voie maritime du Nord afin de mieux distribuer les biens et services, ce qui renforcerait notre économie.

Malgré la conjoncture économique mondiale, le nombre de Manitobains et Manitobaines œuvrant dans les industries minières et pétrolières a atteint 5 400 en 2009, ce qui constitue une hausse de 3,8 % par rapport à 2008. Nous nous rapprochons de la reprise économique et le Manitoba sera alors en bonne position pour répondre aux besoins en matière d'emploi de ce secteur, grâce à la construction de nouvelles installations de formation dans le domaine minier à Flin Flon.

Nous continuons d'investir dans l'assainissement environnemental de mines abandonnées. Des travaux sont en cours dans 18 sites un peu partout dans la province, y compris dans des collectivités des Premières

nations. Poursuivant sur la lancée de ces investissements, nous travaillons aussi avec l'Assembly of Manitoba Chiefs à la création d'un forum où les questions minières seront discutées.

Le Budget de 2010 accorde une attention marquée à l'environnement. Nous continuons à respecter notre engagement de réduire les émissions de gaz à effet de serre et consacrons des ressources en vue de réduire davantage les niveaux d'émissions, notamment :

- des investissements dans les immobilisations nécessaires pour réduire la quantité de méthane émise par les décharges de Brandon et de Winnipeg;
- la création d'une subvention appuyant les initiatives de production locale de biodiésels, comme la nouvelle usine de fabrication située à Arborg.

Hydro-Manitoba a conçu et construit l'une des tours de bureaux les plus éconergétiques au monde, laquelle a remporté des prix internationaux en raison de sa conception écologique.

S'inspirant de cet excellent exemple, nous modifions nos codes du bâtiment afin d'obtenir des gains d'efficacité en ce qui concerne la consommation de l'eau et de l'énergie dans les nouveaux immeubles et les nouvelles maisons. La population manitobaine pourra ainsi épargner tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

La construction d'un parc d'éoliennes à Saint-Joseph débutera cette année. Ces installations permettront d'ajouter de l'énergie éolienne propre et écologique à notre système.

L'an dernier, Hydro-Manitoba a signé une entente avec quatre Nations cries en vue d'aménager la centrale électrique de Keeyask, laquelle fournira de l'énergie propre et renouvelable à la population manitobaine et à nos clients d'exportation.

Construite en partenariat par la Nation crie Nisichawayasihk et Hydro-Manitoba, la centrale électrique de Wuskwatim sera opérationnelle l'année prochaine, comme prévu, et devrait augmenter de plus de 230 millions de dollars le produit intérieur brut annuel

du Manitoba. Les travaux se poursuivent également afin que la ligne de transport d'électricité Bipole III soit terminée à temps. Nous pourrions ainsi respecter nos engagements d'exportation et générer des revenus qui nous permettront de maintenir la modicité des tarifs pour la population manitobaine à long terme.

En outre, nous entreprendrons une étude conjointe avec la Saskatchewan pour examiner notre capacité de transmission et trouver des moyens d'accroître le développement de sources d'énergie renouvelable dans les deux provinces.

Voici d'autres initiatives axées sur l'environnement :

- un soutien continu aux programmes d'amélioration énergétique des logements résidentiels, y compris les logements sociaux, occupés par des familles à faible revenu à Winnipeg et à Brandon, pour aider ces dernières à réduire davantage leurs factures d'eau et d'énergie;
- la poursuite des travaux de remise en santé du lac Winnipeg, avec nos partenaires fédéraux et communautaires ainsi que d'autres intervenants;
- le lancement d'une nouvelle initiative Écoleau Manitoba visant à promouvoir la conservation des ressources hydriques;
- le maintien de notre programme de districts de conservation, conformément à notre engagement;
- l'élimination de la taxe de vente sur les pneus broyés employés dans la construction de routes municipales, afin d'encourager l'utilisation de produits recyclés;
- des investissements dans la restauration des marais Delta et Netley-Libau, pour améliorer la qualité de l'eau et la résistance à la sécheresse, ainsi que dans un programme qui offre des mesures incitatives aux producteurs et à d'autres propriétaires fonciers en vue de la restauration et de la protection des terres humides ayant déjà été asséchées.

La protection de nos ruisseaux, rivières et lacs est importante. C'est pourquoi nous augmentons le financement visant à aider les agriculteurs à respecter les objectifs de protection des ressources hydriques.

De plus, le Budget 2010 maintient des investissements importants dans les travaux d'immobilisations et d'entretien relatifs aux ouvrages de drainage, tels le projet du lac North Crooked et le canal de drainage de la route Hatchery, dans la région d'Entre-les-Lacs, ainsi que les canaux de drainage de St. Elizabeth, dans le corridor de la rivière Rouge.

Nous collaborons avec les éleveurs de bétail afin de créer un programme d'assurance de pâturages qui répond mieux à leurs besoins. Cette initiative fait fond sur notre collaboration avec le Conseil manitobain de commercialisation du bétail, lequel fournit un appui à l'industrie du bétail, et comporte des investissements dans l'établissement Keystone Processors, situé à Saint-Boniface.

De plus, nous accordons un soutien financier pour aider les agriculteurs les plus durement touchés par les inondations des deux dernières années dans la partie nord de la région d'Entre-les-Lacs, et nous continuerons à travailler avec eux pour qu'ils aient accès aux fonds requis pour semer leurs cultures ce printemps.

En outre, la Province accorde un soutien au développement d'une installation de transformation de fibres de chanvre dans la région des Parcs, grâce à un programme de possibilités agricoles.

Nous continuerons d'investir dans d'autres domaines prioritaires, y compris la salubrité des aliments, l'environnement et l'innovation agroalimentaire. Par l'intermédiaire du programme d'innovation en agriculture, qui relève de l'initiative Cultivons l'avenir, nous cherchons à commercialiser des façons novatrices d'utiliser les résidus de culture et de renforcer la capacité des entreprises dans les collectivités rurales.

Le Centre de développement de produits alimentaires de Portage-la-Prairie aide à faciliter le processus de développement de nouveaux produits alimentaires. On prévoit d'agrandir le Centre afin d'appuyer le développement économique rural en augmentant la capacité technologique et améliorant les services aux clients.

En 2009, nous avons constaté sur place comment les investissements dans le matériel et d'autres ressources d'atténuation des inondations ont aidé à protéger notre province. Le Budget de 2010 fournit des fonds supplémentaires pour appuyer les travaux d'atténuation des inondations, notamment :

- en augmentant les investissements dans le matériel et les activités de prévision des crues;
- en investissant dans les initiatives d'atténuation des inondations et en trouvant des moyens d'améliorer davantage notre capacité de lutte contre les inondations, particulièrement le long de la rivière Rouge au nord de Winnipeg;
- en continuant de collaborer avec les collectivités des Premières nations, y compris celles de Peguis et de Fisher River, et avec le gouvernement fédéral, en vue d'élaborer des plans et des ententes à long terme visant à atténuer les inondations.

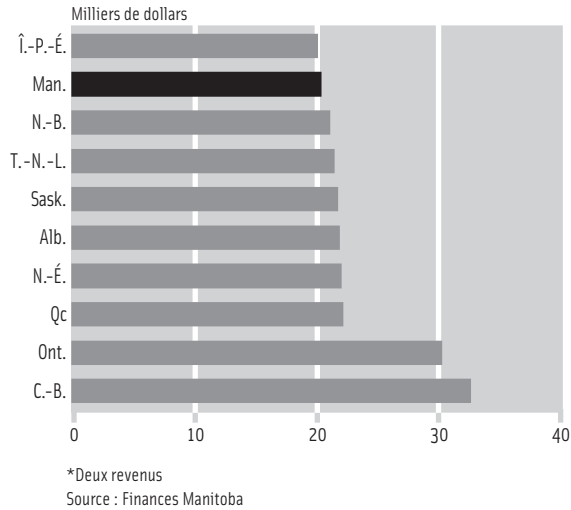
Nous embauchons un plus grand nombre d'inspecteurs pour faire respecter les règles relatives aux fosses septiques, particulièrement dans le corridor de la rivière Rouge et d'autres régions vulnérables sur le plan écologique. Cette année, nous affecterons davantage de ressources au Service de l'eau potable pour mettre en œuvre à l'échelle de la province des normes plus strictes.

Abordabilité continue

Le Manitoba est l'un des endroits les plus abordables au Canada pour vivre, travailler et élever une famille. Si l'on combine le coût de la vie avec celui des taxes et des impôts, le Manitoba figure parmi les trois meilleurs endroits pour les familles. Notre province occupe également la deuxième place au Canada en ce qui concerne le coût de la vie, des taxes et des impôts le plus bas pour les nouveaux diplômés qui entrent sur le marché du travail.

Le Plan économique quinquennal du Manitoba maintiendra l'avantage que constitue le caractère abordable de notre province.

Comparaison provinciale Dépenses, taxes et impôts personnels Famille de quatre, revenu de 60 000 \$*



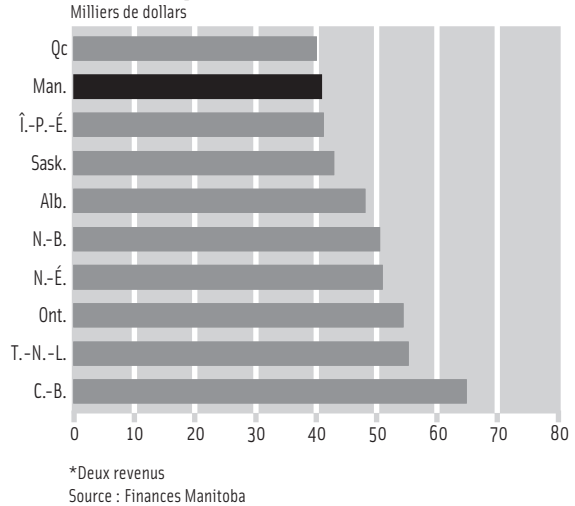
Nous avons accompli d'immenses progrès ces dix dernières années en réduisant de 723 millions de dollars par an le fardeau fiscal annuel des familles manitobaines. Le Manitoba est la seule province au Canada où les impôts fonciers applicables aux résidences sont, en moyenne, demeurés fixes depuis l'an 2000. Pour protéger plus encore ces familles, nous n'avons pas accepté les propositions visant l'harmonisation de notre taxe de vente avec la TPS.

Malgré les pressions budgétaires, Monsieur le Président, le Budget 2010 ne prévoit pas d'augmentation du taux d'imposition du revenu des particuliers ni du taux de la taxe de vente.

L'un des éléments essentiels de l'abordabilité est la maîtrise des coûts de l'administration publique. Le Budget 2010 y parvient en augmentant les dépenses relatives aux opérations fondamentales du gouvernement de seulement 1 % par rapport aux niveaux de dépenses projetés pour l'année dernière.

L'avantage du Manitoba sur le plan du coût de la vie est également dû au fait que notre province possède les tarifs d'hydroélectricité et d'assurance automobile tous risques parmi les plus bas en Amérique du Nord. Cette année,

Comparaison provinciale Dépenses, taxes et impôts personnels Famille de cinq, revenu de 75 000 \$*



Hydro-Manitoba améliorera l'aide financière d'urgence qu'elle accorde à ses clients à faible revenu pour leur permettre de diminuer leurs factures d'énergie.

Le Budget 2010 offre à nouveau des subventions d'encouragement aux divisions scolaires qui n'augmentent pas les impôts fonciers, une initiative à laquelle 20 divisions scolaires ont participé l'année dernière. Cette année, on s'attend à ce que le nombre de divisions participantes, et donc de propriétaires concernés, soit encore plus élevé.

Nous protégerons les familles contre la hausse du coût des médicaments. Pendant la durée du plan quinquennal, les augmentations de la franchise du Régime d'assurance-médicaments seront limitées au taux d'inflation. De plus, nous maintiendrons à 100 %, après paiement de la franchise, le taux de couverture du coût des médicaments admissibles.

Selon les experts médicaux, l'utilisation des lits de bronzage pose des risques pour la santé. Pour faire face aux conséquences découlant de ces dangers, les services de bronzage ne seront plus admissibles à l'exemption de la taxe de vente provinciale à partir du mois de juillet.

Nous avons déjà adopté des dispositions législatives sur les prêts de dépannage pour protéger les consommateurs manitobains. Plus tard cette année, nous lancerons une stratégie pluriannuelle de protection des consommateurs pour veiller à ce que les entreprises se fassent concurrence à armes égales, et à ce que l'argent que les familles manitobaines ont durement gagné soit encore mieux protégé.

Le Budget de 2010 comprend également les mesures suivantes :

- l'extension du crédit d'impôt pour la condition physique aux Manitobains et Manitobaines âgés de 16 à 24 ans, à partir de 2011;
- le lancement d'un crédit d'impôt pour alléger les coûts des traitements contre l'infertilité;
- l'avance de 5 % du remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité;
- l'adoption de nouveaux règlements sur l'amélioration de la sécurité, de la flexibilité et de la transparence à l'égard des régimes de retraite afin de mieux répondre aux besoins des travailleurs d'aujourd'hui;
- la prolongation d'un an de l'entrée gratuite dans les parcs provinciaux.

Le Manitoba est également un endroit abordable et concurrentiel pour faire des affaires. Le Budget 2010 prévoit de nouvelles réductions d'impôts et de taxes de 14 millions de dollars pour les entreprises, ce qui porte à 422 millions de dollars le montant total de l'allègement fiscal annuel consenti aux entreprises.

Le taux d'imposition des petites entreprises est passé de 8 % en 1999 à seulement 1 % aujourd'hui. Monsieur le Président, nous demeurons fidèles à notre engagement d'éliminer complètement et définitivement l'impôt des petites entreprises le 1^{er} décembre de cette année, ce qui constituera une première au Canada.

Nous supprimerons également l'impôt général sur le capital des corporations à la fin de 2010 pour encourager les investissements nécessaires à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises. D'ici

2011, l'élimination progressive de cet impôt aura permis de dégager plus de 80 millions de dollars grâce auxquels les entreprises peuvent réinvestir et innover pour préparer l'avenir.

Monsieur le Président, nous mettons en place progressivement un remboursement partiel du crédit d'impôt pour la recherche et le développement qui réduira de 12 millions de dollars par an, d'ici 2012, le fardeau fiscal des entreprises qui investissent dans de nouvelles idées.

Nous allons aussi :

- diminuer les formalités administratives en éliminant l'obligation pour les petites entreprises dont les ventes taxables s'élèvent à moins de 10 000 \$ de s'inscrire pour la taxe de vente provinciale et de percevoir celle-ci;
- prolonger le crédit d'impôt pour la production de films et de vidéos jusqu'en 2014 et l'élargir pour qu'il s'applique à d'autres coûts de production en plus des coûts de la main-d'œuvre;
- étendre le crédit d'impôt pour l'enseignement coopératif et l'apprentissage afin que les entreprises puissent plus facilement embaucher des élèves du secondaire qui participent à un programme de formation en apprentissage;
- mettre en place un crédit d'impôt pour le développement des entreprises coopératives.

Le Manitoba reste un des endroits les plus attractifs au Canada pour faire des affaires. Monsieur le Président, grâce à notre climat commercial, Brandon et Winnipeg demeurent parmi les trois villes les plus concurrentielles en Amérique du Nord pour les petites et les grandes entreprises manufacturières.

Les entreprises productives et compétitives ont également besoin d'une infrastructure de transport moderne pour réussir. En 2004, notre gouvernement a fait adopter la *Loi sur l'obligation redditionnelle concernant la taxe sur l'essence*, en vertu de laquelle tous les revenus tirés des taxes sur l'essence consommée par les véhicules qui empruntent le réseau routier sont affectés aux routes, aux systèmes de transport et à l'infrastructure connexe.

Depuis, nos investissements dans l'infrastructure ont augmenté de 53 %.

Conclusion

Nous avons tout mis en œuvre pour nous assurer que le Budget de 2010 mette le cap sur l'avenir du Manitoba tout en relevant les défis d'aujourd'hui. Nous avons dû prendre des décisions stratégiques et responsables. Le Plan économique quinquennal du Manitoba guide les décisions que nous prenons pour aller de l'avant.

Nous allons gérer les dépenses du gouvernement tout en nous concentrant sur les priorités des Manitobains et Manitobaines afin d'avoir de nouveau un budget excédentaire en 2014. Nous allons maintenir notre qualité de vie en gardant le coût de la vie au Manitoba abordable, maintenant et pour les années à venir.

Nos investissements dans les services de première ligne renforceront les soins de santé, l'éducation, la formation professionnelle, la sécurité publique et le soutien aux familles, et nos mesures de stimulation économique continues permettront la création d'emploi, le renouvellement de l'infrastructure et la croissance de l'économie.

Nous avons des défis à relever, mais nous sommes sur la voie de la reprise. Nous allons continuer à aller de l'avant pour faire de notre province un endroit où il fait encore mieux vivre. Ensemble, nous bâtirons un meilleur avenir pour tous les résidents du Manitoba.